



→ **OBJET**

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) définissent les conditions dans lesquelles l'Association Joker, agissant sous le nom commercial Ambition Handicap, propose et dispense ses actions de formation professionnelle.

Elles s'appliquent à l'ensemble des prestations proposées sur le site internet d'Ambition Handicap, notamment les formations sur catalogue, les formations intra, ainsi que toute autre action d'information ou de sensibilisation organisée par l'Association Joker.

Toute commande de prestation auprès d'Ambition Handicap implique l'acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente.

→ **MODALITÉS DE COMMANDE**

Les modalités de commande varient selon la nature de la prestation.

Les inscriptions aux formations sur catalogue sont réalisées via la plateforme Digiforma, accessible depuis le site internet d'Ambition Handicap. Toute inscription fait l'objet d'une validation par l'Association Joker, sous réserve des places disponibles et, le cas échéant, de la réception des documents et/ou du règlement nécessaires à sa confirmation. L'Association Joker se réserve le droit de refuser une inscription ne répondant pas aux prérequis de la prestation ou lorsque les capacités d'accueil sont atteintes.

Les demandes de formations intra ou de prestations sur mesure font l'objet d'un devis personnalisé. La commande est confirmée à réception du devis, de la convention ou de tout autre document contractuel signé par le client.

Les modalités propres à chaque prestation (programme, durée, dates, lieu, format, tarif, prérequis et conditions particulières) sont précisées dans les documents contractuels remis au client.

→ **MODALITÉS DE PAIEMENT**

Le règlement est effectué selon les modalités prévues dans les documents contractuels. Sauf disposition particulière, les factures sont exigibles à leur échéance. En cas de retard de paiement, l'Association Joker se réserve le droit de suspendre toute prestation en cours ou à venir jusqu'à régularisation de la situation.

→ TARIFS DES PRESTATIONS

Les tarifs applicables sont ceux en vigueur au jour de la commande. Ils sont indiqués en euros. L'Association Joker bénéficie d'une exonération de TVA au titre de la formation professionnelle.

Prestations proposées sur le site : Les tarifs des formations sur catalogue sont indiqués sur le site internet d'Ambition Handicap. Les frais de transport, d'hébergement, de restauration et, plus généralement, les dépenses personnelles des participants ne sont pas comprises dans le tarif de la formation et restent à leur charge.

Prestations sur devis : Les tarifs des formations intra font l'objet d'un devis personnalisé établi en fonction des besoins exprimés par le client. Les éventuels frais engagés par l'Association Joker pour la réalisation de la prestation, lorsqu'ils sont applicables, sont précisés dans le devis.

→ ORGANISMES FINANCEURS

Lorsque le client bénéficie ou sollicite une prise en charge totale ou partielle de la prestation par un organisme financeur, il lui appartient d'effectuer les démarches nécessaires auprès de celui-ci.

Lorsque l'intervention de l'Association Joker est nécessaire à la constitution ou au suivi du dossier, le client s'engage à transmettre les informations utiles et à solliciter les documents ou signatures nécessaires dans des délais compatibles avec les exigences de l'organisme financeur.

En cas de prise en charge directe par un organisme financeur, le client demeure responsable du paiement des sommes restant éventuellement dues à l'Association Joker, notamment en cas de refus de prise en charge, de prise en charge partielle ou de défaut de paiement de l'organisme financeur.

→ ANNULATION OU REPORT DU CLIENT

Toute demande d'annulation ou de report doit être formulée par écrit. Les conditions d'annulation ou de report d'une prestation à l'initiative du client sont précisées dans les documents contractuels applicables (devis, convention ou contrat de formation). Les situations de force majeure ou les circonstances exceptionnelles font l'objet d'un examen individuel par l'Association Joker.

→ ANNULATION OU REPORT DE L'ASSOCIATION

L'Association Joker se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler une prestation en cas de force majeure, d'indisponibilité du formateur, d'un nombre insuffisant de participants ou de toute autre circonstance indépendante de sa volonté. Les conditions applicables dans cette hypothèse sont précisées dans les documents contractuels remis au client.

→ DÉROULEMENT DES PRESTATIONS

Les prestations sont réalisées conformément au programme communiqué au client avant leur réalisation (objectifs, durée, format, modalités d'évaluation, prérequis, moyens pédagogiques et techniques).

L'Association Joker met en œuvre les moyens humains, pédagogiques et techniques nécessaires au bon déroulement de la prestation. Selon la nature de la prestation, une attestation de participation ou de réalisation pourra être remise.

→ PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les supports de formation, documents, contenus, méthodes pédagogiques et, plus généralement, l'ensemble des éléments remis ou mis à disposition dans le cadre des prestations demeurent la propriété exclusive de l'Association Joker ou de leurs auteurs.

Sauf autorisation écrite préalable de l'Association Joker, ils ne peuvent être reproduits, diffusés, modifiés, transmis ou exploités, en tout ou partie, à des fins autres que l'usage personnel ou interne du client.

→ PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

L'Association Joker met en œuvre une politique de protection des données personnelles conforme à la réglementation en vigueur.

Les modalités de collecte, d'utilisation, de conservation et d'exercice des droits des personnes concernées sont précisées dans la Politique de confidentialité disponible sur le site internet d'Ambition Handicap.

→ RESPONSABILITÉ

L'Association Joker s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la bonne exécution des prestations proposées. L'Association Joker est tenue à une obligation de moyens dans l'exécution de ses prestations.

Sa responsabilité ne pourra être engagée en cas de force majeure ou de tout événement indépendant de sa volonté empêchant l'exécution normale de la prestation.

→ DROIT APPLICABLE ET RÈGLEMENT DES LITIGES

Les présentes Conditions Générales de Vente sont soumises au droit français.

En cas de différend, les parties s'efforceront de rechercher une solution amiable avant toute action judiciaire.

À défaut d'accord amiable, le litige sera porté devant les juridictions compétentes, conformément aux règles de droit commun.